



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Wattmètres à disposition des habitants des communes neuchâteloises gratuitement

Le Département de la gestion du territoire communique :

Alors que la consommation d'électricité continue d'augmenter dans notre pays, les actions d'économies d'énergie se multiplient. Dans le canton de Neuchâtel, le Service de l'énergie a ainsi proposé à toutes les communes d'acquérir des wattmètres, soit des petits appareils de mesures d'électricité. Ceux-ci sont ensuite mis gratuitement à disposition des personnes qui le demandent. A ce jour, 25 communes participent à cette action.

Selon une étude de l'Agence Suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE) sur la consommation d'électricité de 1.500 ménages suisses, ces derniers pourraient réduire de 40% en moyenne leur consommation de courant électrique.

Grâce à l'action initiée par le Service cantonal de l'énergie, la population peut emprunter gratuitement pour quelques jours des wattmètres en se rendant auprès de son administration communale ou des services industriels. De retour chez soi, ces petits appareils de mesure d'électricité sont simplement intercalés entre la prise murale et l'appareil à analyser et leur affichage indique la puissance électrique consommée, ainsi que l'énergie utilisée durant une certaine période.

Si 25 communes participent à cette action aujourd'hui, les habitants des autres localités peuvent emprunter, sur demande préalable, un wattmètre auprès du Service cantonal de l'énergie (Tivoli 16, Neuchâtel, tél. 032 889 67 20, courriel : service.energie@ne.ch).

La liste des communes participantes figure sur le site Internet du Service cantonal de l'énergie, ainsi que d'autres renseignements à ce sujet: www.ne.ch/energie, rubrique "Information, Formation et Conseils".

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel, le 19 septembre 2007